

Réf: Dossier N° 004912

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMFORT SPECIALIST » en abrégé « CSP »

Siège social Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon,lot
1535,ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMFORT SPECIALIST » en abrégé «
CSP »

Objet: L'ACHAT, LA VENTE, L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE CLIMATISATIONS, ELECTRICITE, PLOMBERIE, DESENFUMAGE ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon,lot
1535,ilot 58

Dirigeant(s) : M BAMBA MINLOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01098 du 05/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06909/GTCA/RC/2021 du 05/07/2021

